



# LE LIVRET DE LA RENTRÉE 2019/20

## L'ÉDITO DU MAIRE

Chers parents,

Votre enfant vient de faire sa rentrée des classes.

Pour lui comme pour vous-même, il s'agit d'un moment plein d'émotion.

Lieu où les élèves accèdent aux savoirs, forment leur intelligence, développent leur citoyenneté et leur apprentissage de la vie en collectivité, l'école fait l'objet d'une attention particulière de toute mon équipe.

Maintien du dispositif d'un agent municipal qualifié dans toutes les classes maternelles de la petite à la grande section, aide au devoir par des personnels qualifiés, activités éducatives facultatives et gratuites le mercredi matin, accueil de 7h à 19h tous les jours, sont autant d'actions décidées par la Ville et qui témoignent de notre engagement déterminé pour les petits Rissois.

Cette rentrée est également marquée par la baisse significative du prix de la cantine scolaire afin de renforcer votre pouvoir d'achat et de lutter contre la vie chère.

Avec Virginie Laborderie, Maire-adjointe chargée de la Petite enfance, de l'Enfance et de l'Éducation, Aurélie Monfils, Conseillère municipale chargée de la Jeunesse et de la Réussite scolaire, les 260 agents municipaux dédiés à ce secteur et toute la communauté éducative, nous serons à vos côtés, tout au long de l'année pour vous accompagner dans votre rôle de parent et assurer l'épanouissement de votre enfant.

Bonne année scolaire à toutes et tous,

**STÉPHANE RAFFALLI**

Maire de Ris-Orangis

Conseiller départemental de l'Essonne

# LA SEMAINE

## AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Aux abords des écoles, près de 9 agents qualifiés veillent à la sécurité des enfants. Privilégiez les déplacements à pied ou en covoiturage.



## 7H-8H20 LES ENFANTS PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIS AUX CELE

Ces accueils sont des temps calmes où sont proposés un petit-déjeuner et des activités variées. Les tarifs sont calculés au quotient familial.



## 8H30-11H30 LES COURS

La ville assure à toutes les écoles de maternelle la présence d'une ATSEM par classe, soit 59 ATSEM en 2018.

## 11H30-13H30 LA MUNICIPALITÉ PROPOSE DES MENUS ÉQUILIBRÉS

favorisant le bio, élaborés par une diététicienne. En 2017, près de 2 380 repas servis par jour. Les activités sont assurées par des encadrants diplômés.



## 13H30-16H30 LES COURS

La Municipalité soutient l'enseignement : fournitures gratuites en élémentaire, matériel pédagogique, participation aux classes découvertes, entretien des équipements sportifs et des bâtiments scolaires.

Avec l'encadrement, cela représente un coût municipal de 43€/enfant en maternelle et 53€/enfant en élémentaire.

## 16H30-18H LES ÉTUDES SURVEILLÉES EN ÉLÉMENTAIRE

sont assurées par du personnel municipal qualifié (minimum BAC+2) et des enseignants volontaires. La tarification est l'une des moins chère du département. Les élèves de maternelle peuvent fréquenter le CELE de 16h30 à 19h.



## PENSEZ-Y



Inscriptions aux centres de loisirs, aux activités éducatives et extrascolaires, règlements de factures:

 Portail Famille

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville offre une multitude d'activités extrascolaires : ludothèques, médiathèques, piscine, etc.

### EN SAVOIR PLUS

Tél. : 0169 02 52 64  
Tél. : 0169 42 56 02

# LE MERCREDI

## 7H-8H30

Accueil du matin, petit-déjeuner proposé jusqu'à 8h. Activités adaptées au rythme de l'enfant

## 8H30-11H30

Activités éducatives

## 11H30

Retour à la maison ou déjeuner en Centres de loisirs

## 13H30-19H

Centres de loisirs  
Activités manuelles, artistiques et sportives

## 18H

Navette

Les enfants peuvent se rendre au CELE, le matin ou l'après-midi ou la journée complète.

## NOS PARTENAIRES



**PROVÉLO 91** apprentissage de la conduite à vélo, maniabilité et sensibilisation au code de la route, réparation de vélo, sorties en plein air



**MJC** arts plastiques, dance hall, hip-hop, expression corporelle et théâtrale



**SCÈNE NATIONALE AGORA-DESNOS ET CINOCHEs**  
ateliers de lecture à haute voix, de marionnette, de réalisation, création d'un journal, 12 séances de cinéma avec animations

Le mercredi matin, la Municipalité propose aux enfants 3 heures d'activités éducatives, facultatives et gratuites. Elles visent à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel des petits rissois, qu'ils soient inscrits en maternelle ou en élémentaire. Partageant avec la ville la conviction de l'intérêt pédagogique de ce nouveau dispositif, de nombreux partenaires y prennent part. Des partenaires culturels, artistiques, sportifs aux compétences reconnues.



## PLANÈTE SCIENCES

astronomie, initiation à l'archéologie, apprentissage de la biodiversité et de l'énergie, entraînement spatial



## CONSERVATOIRE

**O. MESSIAEN** initiation à la culture musicale

**ART ATTITUDE** initiation aux arts plastiques et découverte des cultures du Monde



## MÉDIATHÈQUES

apprentissage de la lecture de conte et réalisation d'un conte musical avec restitution



**LE PLAN** enregistrement de textes en chansons dans les studios



## CIRQUE ADRIENNE LARUE

initiation aux arts du cirque avec plusieurs représentations sous chapiteau



**USRO** pratique du rugby, baseball, tennis, basket-ball, roller, échecs, handball